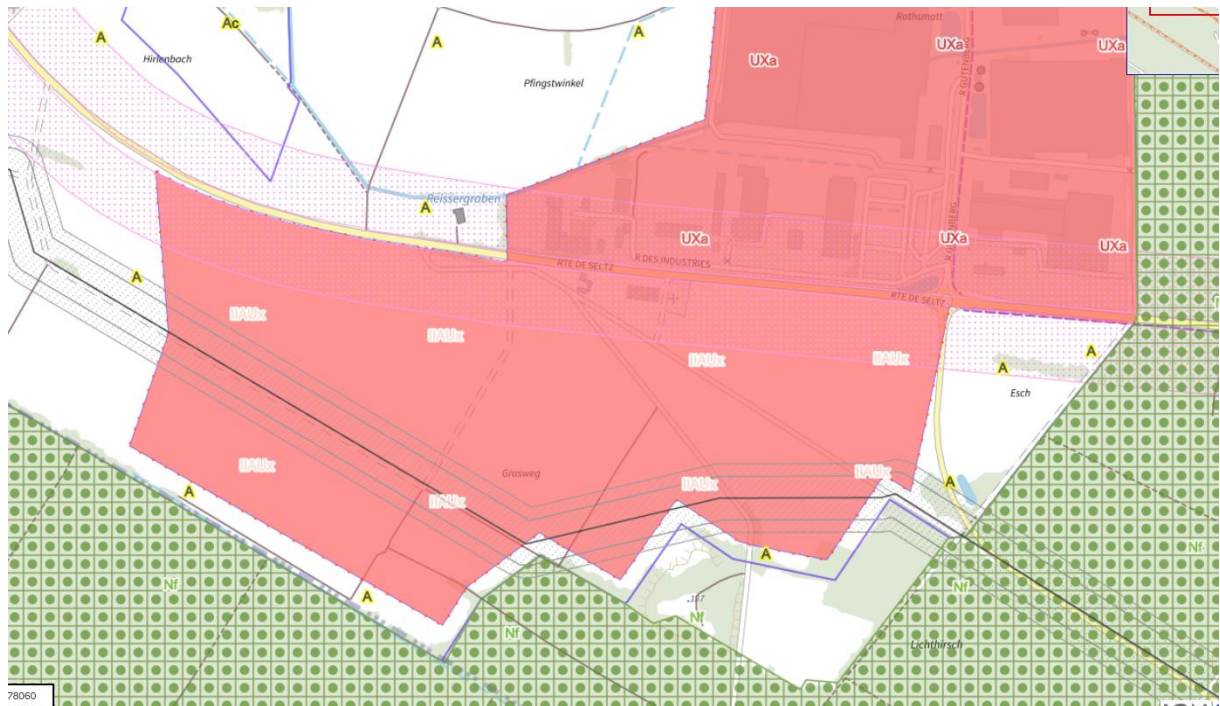


Le périmètre et son évolution

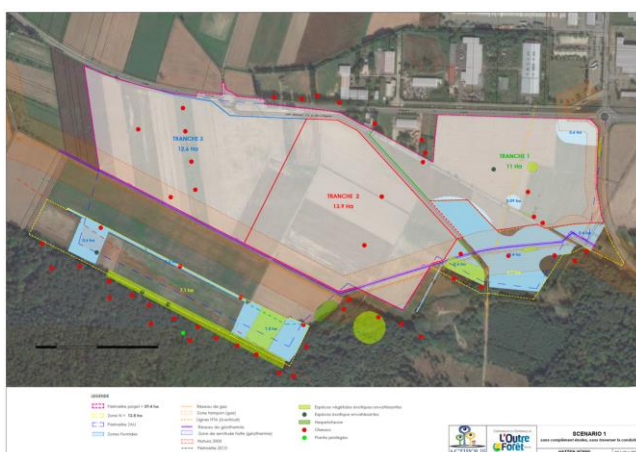
Le projet de parc d'excellence industriel a été initié sur l'emprise d'une zone IIAUX inscrite au PLUi du Hattgau approuvé par la CCOF le 21/10/2015. Cette zone s'étend sur 55 ha au Sud de la RD28.



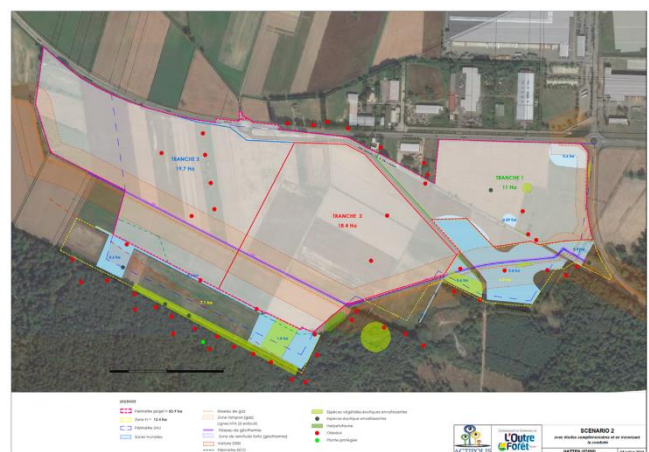
Au regard de différents enjeux :

- Passage de canalisations (conduite de gaz induisant une bande inconstructible de 10 mètres centrée sur la canalisation, conduite d'eau chaude géothermique alimentant le site Roquette) ;
- Présence de zones humides en partie Sud du périmètre ;

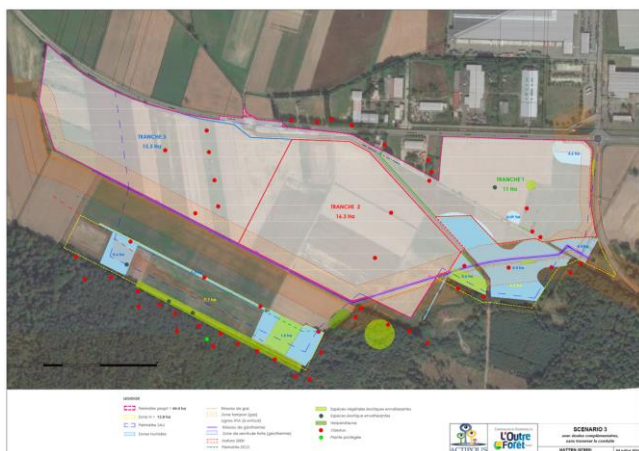
après étude de plusieurs scénarios :



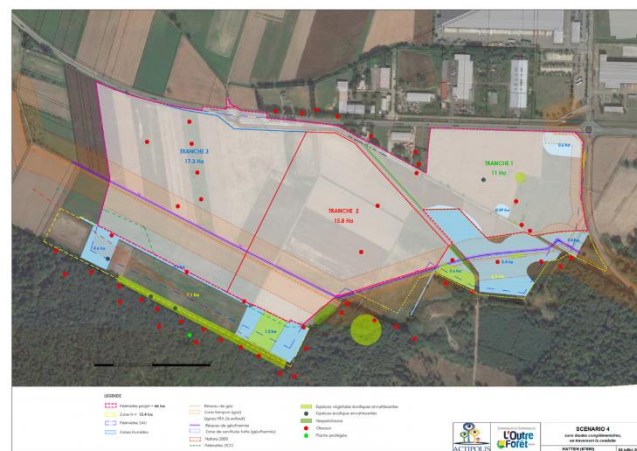
Une quarantaine de ha



Une cinquantaine de ha



Environ 45 ha



Environ 45 ha

le périmètre de la ZAC a été réduit à une emprise de 43 ha dont 3 ha correspondent à des zones humides qui seront préservées et valorisées en limite Sud de la ZAC.

L'emprise aménagée représente aujourd'hui environ 40 ha.



Cette réduction du périmètre contribuera également à limiter les consommations d'espaces agricoles et nécessitera d'optimiser le foncier disponible au sein du périmètre et de le valoriser au maximum.